Politique de dépôts et de retraits

Projet de travail révisé | 12 octobre 2026

Berocca-Ag est exploité par Trading One Capital (PTY) LTD (la « Société »), société sud-africaine immatriculée auprès de la CIPC sous le numéro 2015/310027/07, agréée et réglementée par la Financial Sector Conduct Authority (FSCA) sous le numéro FSP 47701. Siège social : Unit 9B, Bristol House, 1A Shongweni Road, Hillcrest 3650, Afrique du Sud.

1. Champ d’application

La présente politique régit l’approvisionnement des comptes, les retraits, la vérification des paiements, les remboursements et les ajustements de compte connexes pour les comptes de trading Berocca-Ag. Elle doit être lue conjointement avec les Conditions générales et la Politique de lutte contre le blanchiment de capitaux.

2. Dépôts

Les clients ne peuvent approvisionner leurs comptes qu’au moyen des méthodes de paiement proposées dans l’espace client et détenues à leur propre nom. La Société peut exiger une preuve de propriété, des justificatifs de transaction ou une confirmation SWIFT avant de créditer les fonds.

Les dépôts provenant de tiers, les espèces et les canaux de paiement non pris en charge peuvent être refusés ou retournés. Un dépôt n’est crédité qu’après confirmation de sa réception par la Société ou son prestataire de paiement et achèvement des vérifications nécessaires. Des frais de conversion et de traitement par des tiers peuvent s’appliquer et devraient être indiqués dans le canal de paiement concerné.

3. Conditions de retrait

Une demande de retrait doit être soumise selon la procédure prévue dans l’espace client. La Société peut demander des justificatifs d’identité, de propriété du moyen de paiement et de conformité supplémentaires. Le bénéficiaire doit être le titulaire vérifié du compte ; les retraits vers des tiers sont interdits.

Les retraits sont normalement renvoyés vers la source du dépôt initial. Une destination différente ne peut être envisagée qu’après vérification et approbation du service conformité. La Société peut suspendre ou refuser une demande lorsque la loi l’exige, lorsqu’une enquête est en cours ou lorsqu’une obligation liée au compte reste à régler.

4. Marge et positions ouvertes

Un retrait réduit les capitaux propres disponibles et peut modifier les niveaux de marge, déclencher des appels de marge ou entraîner la clôture de positions ouvertes. Il incombe aux clients d’évaluer l’effet d’un retrait demandé sur leur compte de trading avant de soumettre leur demande.

5. Délais de traitement et de réception

Les anciens documents mentionnent un traitement interne d’environ deux à cinq jours ouvrables, tandis que le règlement par les émetteurs de cartes, les banques correspondantes ou les banques peut prendre davantage de temps. Ces délais sont indicatifs et non garantis ; ils doivent être confirmés au regard des niveaux de service opérationnels actuels de la Société.

Les demandes peuvent prendre plus de temps en cas de vérification supplémentaire, de contrôle par un prestataire de paiement, de jours fériés ou de perturbations techniques. Les clients doivent vérifier l'exactitude des coordonnées du bénéficiaire.

6. Frais et conversion de devises

La Société ne peut facturer des frais de retrait ou de traitement que s'ils figurent dans le barème applicable. Les banques, émetteurs de cartes, intermédiaires de paiement et prestataires de change peuvent appliquer des frais supplémentaires indépendants de la volonté de la Société.

Les devises de base des comptes, les méthodes de conversion et les taux de change doivent correspondre aux caractéristiques effectives du compte de trading et du prestataire de paiement communiquées au client. Les documents sources se contredisent quant aux devises prises en charge ; aucune liste exhaustive n'est donc présentée ici.

7. Bonus et fonds non déposés

Les crédits promotionnels et autres fonds non déposés sont soumis aux conditions de l'offre concernée. Ils peuvent être non retirables et supprimés lorsque les conditions correspondantes sont remplies.

8. Comptes inactifs

Les éventuels frais d'inactivité doivent être expressément présentés avec le seuil d'inactivité, la base de calcul, la fréquence et les exemptions applicables. Les documents sources se contredisent entre trois et six mois avant l'application de frais mensuels de 10 %. Le présent projet n'applique volontairement aucune de ces conditions non vérifiées.

9. Remboursements, annulations et contestations

La Société peut restituer des fonds à leur source initiale lorsqu'un paiement ne peut être accepté, que la vérification échoue, qu'une activité suspecte est détectée ou qu'un autre motif légitime impose une annulation. Les remboursements peuvent être soumis aux règles des réseaux de paiement et au droit applicable.

Les clients doivent contacter rapidement l'assistance en cas de paiement erroné ou de soupçon d'utilisation non autorisée d'une carte. Aucune disposition de la présente politique ne supprime les droits légaux impératifs permettant de contester des paiements non autorisés ou mal exécutés.

10. Contact

Les questions peuvent être adressées à support@berocca-ag.com.